

Calendrier

➤ **Secrétariat de l'Union**
Jeudi 14 mars 2019 à 9h30

➤ **Commission exécutive de l'Union FO 94**
Jeudi 21 mars 2019 - 9H30

➤ **Comité confédéral national FO**
27 & 28 MARS 2019

➤ **Formation des conseillers prud'hommes**
8 au 12 avril 2019

➤ **Formation syndicale**
Inscription ouverte pour 2019 avec le site internet www.fo94.fr dont le calendrier ci-joint est en ligne comme le formulaire d'inscription.
stage DECOUVERTE convocations adressées pour la session au 15 au 19 avril 2019
Contacts Philippe PEYSSON ou Nathalie

SITE INTERNET UD FO 94

www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraichi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

FO94, Courrier de l'Union

février 2019

Edité le 21 février 2019

UNION DEPARTEMENTALE
FO 94

Commission Paritaire
0320 S 07318

Directeur de la publication
Marc BONNET

Rédaction : le Secrétariat
Imprimé par nos soins
(IMP UD FO 94)

"19 mars réussir..." comme l'écrit Yves Veyrier

Après les journées d'action des 5 février avec la cgt puis des services publics fo le 7 février avec près de 8 000 camarades à paris entre Montparnasse et invalides, manifestation clôturée par des prises de paroles de D BASSET, Y KOTTELAT, C GROLIER et Y VEYRIER, l'heure est à l'action interprofessionnelle.

Cette mobilisation « impressionnante », « réussie », « exceptionnelle »... autour des fonctionnaires de l'État, de la territoriale et du versant hospitalier de la Fonction publique à l'appel FO-Fonction publique est encourageante pour la suite contre la réforme de la fonction publique, mais aussi celle sur un plan plus large interprofessionnel contre la réforme des retraites, contre les conséquences des ordonnances macron, etc....

Ce 19 mars proposé par notre confédération s'inscrit dans la mobilisation et nos revendications portées depuis des mois, dont les "gilets jaunes" ont fait émergé, on doit alors marquer le terrain syndical de la contestation de la politique Macron .

Des tracts thématiques services publics, pouvoir d'achat...sont disponibles mais l'Union Départementale invite l'ensemble de ses structures à définir leur cahier de doléances, leurs revendications, à réunir et rassembler les salariés et fonctionnaires autour du 19 mars en préparant cette journée de grève et manifestation au travers des assemblées générales des personnels.

C était attendu ...échec des négociations de l'ASSURANCE CHOMAGE

Le 20 février la délégation Force Ouvrière s'est rendue au siège du Medef. La séance a commencé par l'énonciation d'un constat d'échec des négociations par la délégation patronale.

En effet, le Medef, CPME et U2P n'avaient fait aucune concession et ne tablaient que sur des économies sur les dos des demandeurs d'emploi !

Force Ouvrière déplore l'échec des négociations lié à l'entêtement du patronat de refuser le bonus malus, système qui aurait permis de lutter contre la précarité des contrats courts et de responsabiliser les entreprises.

Notre priorité étant de sauvegarder les droits des demandeurs d'emploi et des salariés précaires, trop souvent des femmes et des jeunes à temps partiels avec un faible salaire.

Cette négociation était malgré tout mal engagée dès le départ au vu de la lettre de cadrage demandant des économies irréalisables de l'ordre de 3,9 milliards d'euros en 3 ans.

Force Ouvrière est particulièrement préoccupée, à l'aune d'une reprise en main par le gouvernement de l'assurance chômage, par l'avenir de l'indemnisation des demandeurs d'emploi et l'incertitude de la volonté réelle de celui-ci de mettre en place le bonus-malus.

***** **DATE A RETENIR** *****

11ème Congrès de l'Union Départementale du Val de Marne
JEUDI 27 JUIN 2019 tte la journée à Créteil

Dès à présent prenez date , les circulaires et convocations parviendront en temps et en heure.





Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT FO Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL, se félicitent de la réussite de la mobilisation interprofessionnelle du 5 février : plus de 35 000 manifestants à Paris, salariés, étudiants, lycéens, rejoints par des gilets jaunes venus exprimer des revendications communes.

Le même jour, le projet de loi « anti-casseurs » a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale : nous rappelons que ce projet permet notamment à un préfet de prononcer une interdiction de manifester à l'encontre de toute personne « à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public ».

Nous exigeons le retrait immédiat de ce projet de loi liberticide qui vise à empêcher, non pas les actes violents, mais les manifestations, portant ainsi gravement atteinte à la démocratie, et au droit constitutionnel.

Nous exprimons notre solidarité pleine et entière à tous les manifestants blessés et mutilés à vie par des grenades de désencerclement, des tirs de flash-balls ou de LBD, dont nous exigeons l'interdiction.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté la campagne nauséabonde engagée par le gouvernement qui tendrait à assimiler la mobilisation des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes en gilets jaunes à la recrudescence des actes antisémites, racistes et homophobes. D'ailleurs, nos organisations syndicales ont toujours condamné et combattu l'antisémitisme, le racisme et l'homophobie.

Face à cette campagne honteuse, les salariés ne se laisseront pas dissuader de se mobiliser pour obtenir satisfaction sur leurs revendications portées depuis 3 mois et pour lesquelles le gouvernement n'a apporté aucune autre réponse que la répression.

Dans ce contexte, les URIF considèrent qu'au lendemain de la réussite du 5 février, ce qui portera un coup d'arrêt à ce gouvernement, c'est le blocage de l'économie, par la grève, par une mobilisation la plus large possible dans et hors les entreprises, avec toutes celles et ceux qui ont à cœur la justice sociale.

Les URIF appellent leurs unions départementales et leurs syndicats à prendre sans attendre, toutes les dispositions en ce sens, partout où les conditions sont réunies et entrer dans l'action.

Les URIF appellent dès maintenant à débattre en assemblées générales des moyens d'action à mettre en œuvre pour bloquer le pays, notamment en vue de l'appel des organisations FO CGT Solidaires UNEF UNL UNL SD à la journée de grève du 19 mars, sur les revendications suivantes :

- **HALTE** à la répression policière – **RETRAIT** du projet de loi « anticasseurs »
- **HAUSSE** immédiate du SMIC à 1800€ – **AUGMENTATION** générale des salaires et des pensions
- **REVALORISATION** immédiate du point d'indice pour les fonctionnaires
- **RÉINDEXATION** des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie
- **RETRAIT** des contre-réformes « Dussopt », « Buzin », « Blanquer » dans la fonction publique
- **ABROGATION** des lois « Rebsamen », « El Khomri », « Macron » qui cassent le droit du travail
- **NON** à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, la sélection à l'Université
- **RETOUR** à la retraite à 60 ans et **ABANDON** de toute réforme de retraite par points

DÉPART DE LA MANIFESTATION PARISIENNE

13H – PLACE EDMOND ROSTAND, RER « LUXEMBOURG » (PRÈS DE LA SORBONNE)



Communication du bureau confédéral

Cesser le travail ensemble le même jour, public et privé, pour se faire entendre

Le mouvement des Gilets jaunes, à son origine, est l'expression d'une profonde crise sociale. Celle des « fins de mois difficiles » et des inégalités multiples, de l'abandon de territoires, notamment avec la disparition ou l'éloignement des services publics et les destructions d'emplois, de l'incertitude sur l'avenir en lien avec la précarité des situations et l'affaiblissement des dispositifs de solidarité.

Ce n'est pas faute, pour FO, d'avoir alerté de longue date que les politiques d'austérité étaient dangereuses économiquement, socialement et démocratiquement.

Les réponses apportées par le gouvernement le 10 décembre n'ont pas éteint la crise. Là encore, FO avait prévenu. On ne peut durablement contraindre les salaires, en n'augmentant pas véritablement le SMIC pas plus que le point d'indice dans la Fonction publique, ni les retraites et pensions. La réponse ne peut non plus être « maintenir le cap » en imposant de nouvelles réformes réduisant le service public et la protection sociale à une « dépense publique ».

Au Grand débat, décidé par le gouvernement et auquel FO n'est pas partie prenante, nous avons opposé la nécessité d'annoncer la suspension de ces réformes et de restaurer l'écoute du dialogue social et des syndicats et de rétablir la liberté de négocier.

L'urgence sociale demeure. Elle demande une véritable réponse tant du gouvernement que des employeurs. Elle ne peut être la restriction de la liberté de manifester.

Salaires

FO affirme que le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi. La revendication de l'augmentation générale des salaires est légitime et nécessaire pour l'augmentation du pouvoir d'achat.

FO revendique en particulier l'augmentation significative du SMIC (pour FO le SMIC devrait être porté à 1 450 € net soit 80 % du salaire médian) et du point d'indice dans la Fonction publique.

Les grilles de salaires dans les conventions collectives doivent être relevées en conséquence et toutes doivent être portées immédiatement au-dessus du SMIC.

La prime transport, pour celles et ceux ne pouvant bénéficier de transport en commun, doit être généralisée et réévaluée.

Service public

FO revendique depuis plusieurs années la nécessité de mettre fin aux « réformes », dont la dernière en date CAP22 et les 120 000 suppressions d'emplois annoncées sur le quinquennat, dont le seul objectif est de supprimer des effectifs, de fermer des services et de privatiser des missions au détriment du service à l'utilisateur. FO appelle à l'abandon immédiat de toute fermeture de service. Un véritable débat doit avoir lieu, avec les personnels et leurs syndicats, sur les besoins, l'organisation, les moyens et les effectifs nécessaires.

Fiscalité

FO exprime aussi depuis longtemps la nécessité de rétablir un impôt, assis sur le revenu et non comme aujourd'hui sur la TVA et autres taxes pénalisant les moins aisés, qui soit véritablement progressif permettant de taxer plus fortement les hauts revenus et patrimoines afin d'assurer une redistribution effective des richesses et ainsi de réduire les

inégalités. La revendication de la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et le renforcement de son taux sur les produits de luxe est une première piste. Les moyens nécessaires doivent être donnés pour lutter contre l'optimisation, l'évasion fiscale et la financiarisation improductive.

Emploi

FO revendique la mise en place de conditions strictes de créations d'emplois et de non-suppressions d'emplois pour toute aide publique aux entreprises, assorties d'un véritable contrôle et de sanctions dissuasives. FO estime nécessaire la remise en cause des aides et allègements de cotisations sociales non productives d'emplois. FO revendique en parallèle le renforcement des moyens de l'inspection du travail. FO réaffirme son opposition aux lois et ordonnances travail conduisant à la précarisation des emplois et à l'affaiblissement des droits et protections des salariés.

La lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatique, et ses conséquences, comme la transition numérique doivent impérativement être fondées sur la justice sociale, non destructrices mais créatrices de vrais emplois.

Protection sociale - Retraite

FO réaffirme sa volonté de préserver et rétablir la sécurité sociale collective et solidaire, fondée sur le salaire différé (la cotisation sociale), la répartition et le paritarisme de gestion. Elle s'oppose au transfert de la cotisation sur la CSG, aux allègements et suppressions de cotisations patronales conduisant progressivement à l'étatisation, à l'affaiblissement de la solidarité au profit de l'individualisation.

FO conteste en particulier la réforme des retraites annoncée par le gouvernement, qui, à l'évidence vise à de nouveaux reculs de l'âge de départ, et confirme son opposition à un régime universel par points, à la remise la cause du système fondé sur les meilleures années et des régimes existants.

FO revendique la revalorisation des pensions et retraites et le retour à l'indexation sur les salaires.

Elle réaffirme son opposition à la réduction des droits des chômeurs, sa volonté de sanctionner l'utilisation abusive des contrats courts et défend, en ce sens, la liberté de négociation de l'assurance chômage.

Réussir une grève interprofessionnelle pour se faire entendre

FO porte ces revendications avec détermination. Elle les portait le 9 octobre dernier lors des manifestations ayant rassemblé de très nombreux salariés partout en France.

A l'évidence, pour être entendus tant du gouvernement que du patronat, nous devons être en mesure de réagir sur le terrain de l'action syndicale.

Nous devons convaincre les salariés, public et privé, de s'arrêter ensemble le même jour pour dire : Stop, on ne peut plus subir. Nous voulons être entendus. Tel est le sens d'une action de grève interprofessionnelle.

C'est ce que portera la confédération FO dans le cadre de ses contacts à venir avec les autres organisations syndicales.

Conformément aux déclarations de la Commission exécutive, FO invite les syndicats à tenir leurs réunions et à organiser les assemblées générales en ce sens.

Paris, le 11 février 2019